

COMMUNE DE CAUBIOS-LOOS

- 64 230 -

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 juin 2018

L'an deux mille dix-huit, le 13 juin à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CAUBIOS-LOOS se sont réunis, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Bernard LAYRE, Maire.

Étaient présents : Mmes DESCHASEAUX, CONSTANS Grace, MONARET Marie-Hélène, Brigitte BELTRAN Sabine, LACOSTE Jeanine
MM VANDERBEEKEN Francis, BRUNET Gilles, JOUBERT Patrick, LESQUIBE Sébastien, MAUMELLE Julien,

Absents excusés : MM. LAHITTE Olivier, PÉRÉ Fabien, Mmes CASTAING Yvette, ARNAUDET (PHILIPPERON) Virginie,

Association Sport Passion Fitness : Nouvelles modalités de location de la Maison pour tous

Monsieur le Maire informe l'assemblée que

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DONNE** une suite favorable à la requête de Madame REMERAND
- **DÉCIDE** de facturer la somme de 100 (cent) euros à Madame REMERAND pour 1 an d'utilisation, selon convention à signer et modalités techniques à définir avec les élus référents.

Projet de parking attenant à la mairie - Acquisition de la parcelle cadastrée ZB 190

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une étude préliminaire avait été menée pour la réalisation d'un parking attenant à la mairie, le propriétaire de la parcelle ZB 190 (Monsieur Jean-Claude DESCLAUX) s'étant prononcé en faveur d'une cession de ladite parcelle à la Commune.

Les travaux de rénovation de la mairie étant à présent achevés, il convient de se prononcer sur ce projet de parking et, dans un premier temps, de fixer le prix d'acquisition de la parcelle ZB 190.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE** de poursuivre le projet de création d'un parking attenant à la mairie
- **SE PRONONCE** en faveur de l'acquisition de la parcelle ZB 190 au tarif de **15 euros le mètre carré**.
- **DEMANDE** à Monsieur le Maire de signer les documents relatifs à cette acquisition.

Modification du temps de travail d'une ATSEM au 01/09/2018

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi permanent à temps non complet (30 heures hebdomadaires) d'ATSEM Principal de 1ère classe en raison du passage à la semaine scolaire de 4 jours à la rentrée 2018-2019, ce dernier nécessitant moins de temps de présence à l'école.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

DECIDE de porter, à compter du 1^{er} septembre 2018, de 30 heures à 28 heures hebdomadaires (annualisées) le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'ATSEM Principal de 1ère classe .

Versement d'une dotation de solidarité au Centre de loisirs sans hébergement de la commune d'Uzein

Afin de permettre l'équipement des 3 centres d'Accueil de loisirs Sans Hébergement du territoire du Mieu de Béarn une subvention de 20 000 € avait été votée par le Conseil de Communauté pour chaque ALSH soit l'Île aux Enfants d'Artiguelouve, Récr'évasion de Poey de Lescar et le Petit Prince d'Uzein.

En raison de l'important travail lié de fusion du Mieu avec l'Agglomération de Pau Béarn

Pyréénées, l'écriture de versement de la subvention votée à l'ALSH du Petit Prince d'Uzein n'a pas été passée.

Afin de corriger cette erreur matérielle, les anciennes communes du Miey de Béarn sont invitées à reverser la subvention de 20 000 € votée, suivant la clé de répartition suivante.

COMMUNES	Potentiel Financier	%	Population INSEE 2017	%	Solidarité	%	% Moyen	Répartition Subvention 20 000 E
ARBUS	779 808,00	8,08	1 152	8,54	7 017,93	7,14	7,92	1 584,66
ARTIGUELOU VE	1 200 257,00	12,44	1 620	12,02	7 017,93	7,14	10,53	2 106,62
AUBERTIN	488 623,00	5,06	652	4,84	7 017,93	7,14	5,68	1 136,23
AUSSEVIELLE	481 814,00	4,99	787	5,84	7 017,93	7,14	5,99	1 198,28
BEYRIE	128 822,00	1,34	200	1,48	7 017,93	7,14	3,32	664,10
BOUGARBER	544 661,00	5,65	854	6,33	7 017,93	7,14	6,40	1 274,84
CAUBIOS-LOOS	344 688,00	3,57	513	3,81	7 017,93	7,14	4,84	968,04
DENGUIN	1 346 522,00	13,96	1 748	12,97	7 017,93	7,14	11,35	2 270,98
LAROIN	750 089,00	7,77	1 036	7,68	7 017,93	7,14	7,53	1 506,78
MOMAS	323 390,00	3,35	564	4,18	7 017,93	7,14	4,89	978,54
POEY LESCAR	1 199 808,00	12,44	1 599	11,86	7 017,93	7,14	10,48	2 095,92
ST FAUST	525 382,00	5,45	763	5,66	7 017,93	7,14	6,08	1 216,52
SIROS	457 014,00	4,74	720	5,34	7 017,93	7,14	5,74	1 148,01
UZEIN	1 077 171,00	11,16	1 274	9,45	7 017,93	7,14	9,25	1 850,48
TOTAL	9 648 049,00	100,00	12 482	100	98 251,02		100,00	20 000,00

La clé de reversement proposée tient compte du potentiel fiscal et de la population valeur INSEE 2017 et d'une répartition solidaire entre les 14 communes suivant le tableau ci-dessous.

Le Conseil Municipal, après un large débat,

- **DÉCIDE** de verser à l'Association ALSH du Petit Prince une subvention exceptionnelle de 968,04 euros.
- **DIT** que les crédits nécessaires et suffisants sont ouverts au Budget Primitif 2018.

Pour extrait conforme au registre.

Le Maire,
B. LAYRE